

## **AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

### **COMMUNE DE BASTIA (HAUTE CORSE)**

Suivant acte reçu par Maître Corinne FOUQUET-ANTONOTTI, Notaire associé à VILLE DI PIETRABUGNO (20200), Toga, Immeuble « Le Napoléon » le 30 mars 2023,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, des personnes suivantes :

1°/ Monsieur **Joseph POGGI**, demeurant à THONON LES BAINS (74200), 7 Impasse de la Fossille. Né à BASTIA (20200), le 31 octobre 1940.

2°/ Madame **Marie Claire POGGI**, demeurant à BASTIA (20600), Villa "Poggi", 757, avenue de la Libération. Née à BASTIA (20200) le 15 janvier 1967.

3°/ Madame **Marie Pascale Mérope POGGI**, épouse CARLOTTI, demeurant à BASTIA (20600), Villa "Poggi", 757, avenue de la Libération. Née à BASTIA (20200), le 13 mai 1970.

4°/ Monsieur **Auguste Joseph Bonaventure POGGI**, retraité, demeurant à SAN MARTINO DI LOTA (Haute Corse), 9, chemin du Linare - Pietranera - 20200. Né à BASTIA (Haute Corse), le 18 mai 1936.

5°/ Madame **Marie Jacqueline POGGI**, épouse MANNONI demeurant à SAN MARTINO DI LOTA (Haute Corse), Résidence « Fior di Linu » - 20200 PIETRANERA. Née à BASTIA (Haute Corse), le 1<sup>er</sup> mai 1940.

Désignation des biens :

#### **Commune de BASTIA (Haute Corse)**

Une parcelle de terre située sur le territoire de ladite commune, figurant au cadastre rénové de ladite commune sous les indications suivantes

**Section E, N° 83, lieudit « PAESE NUOVO » pour une contenance de 49 ares 87 centiares**

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la Loi du 6 mars 2017 :

*"Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."*

Adresse mail de l'étude : fouquet.corinne@notaires.fr

Pour avis

Me Corinne FOUQUET-ANTONOTTI, Notaire